

Réunion du 28 juin 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 77
Nombre de votants : 82

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Jean-Christophe COIG (suppléant de M. Gilles MARDELLE), Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Jean-Luc NOURY, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Gilles LÉVÊQUE, Michel LAURIO, Amandine PAINSET (pouvoir à M. Francis GRINET), Jean-Bernard PRAT, Laurent CHERITI, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Laurent COUBLUCQ, Jacques CLAVÉ, Lindsey DEARY, Gérard IRIART, Anita BEUSTE (pouvoir à M. Francis LARROQUE), Marie DE MORO (pouvoir à Mme Joëlle BAYLE-LASSERRE), Marc DESPLAT (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Jacques LABORDE (pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Marc PEREZ, Pierre LAFARGUE, Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 6 : ZONE EUROLACQ 2 : VENTE DU LOT 3E A LA SCI BESOAK ZABALIK
REPRESENTEE PAR M. GRACIEN

Rapporteur : M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ

Dans un courrier en date du 16 février 2021 adressé à M. le Président, M. Didier GRACIEN, gérant de la société Bati Conseil Environnement (BCE), exprimait son souhait d'acquérir le lot 3E de la zone Eurolacq 2 d'une superficie d'environ 2 222 m².

La société BCE, créée en 2007, est actuellement basée à Pau. Elle souhaite devenir propriétaire de ses locaux afin de pérenniser et développer ses activités.

Le terrain serait acquis par la SCI BESOAK ZABALIK (« les bras ouverts » en Basque). Elle construirait un bâtiment de 370 m² divisé en quatre cellules qui accueilleraient quatre entreprises dont les métiers seront liés :

- BCE (Bâti Conseil Environnement) : vente, installation et maintenance de systèmes d'assainissement autonomes (microstation d'épuration, filtre Enviro Septic), traitement des eaux pluviales.
Clients visés : particuliers, petites collectivités.
L'effectif est actuellement de 2 personnes. Il est envisagé le recrutement de 2 personnes supplémentaires dans les 3 ans.
A ce jour, le siège social de la société est basé à Pau. Il pourrait être redéployé à Eurolacq 2.
- BC3E (Bâti Conseil Environnement, Energie, Electricité) : conception et fabrication d'armoires industrielles et automatismes pour le traitement des eaux et le chauffage, la ventilation et la climatisation.
Cette activité nécessiterait 3 emplois pour débiter puis 10 personnes.
- Création d'une nouvelle activité de service en plomberie et électricité pour répondre aux sollicitations des assurances en cas de sinistre. Réparations chez le particulier.
Cette activité nécessiterait 2 emplois pour débiter puis 5 personnes.
- Une cellule libre qui sera proposée à la location pour une activité en lien avec les trois autres entreprises. BESOAK ZABALIK souhaite accueillir une entreprise innovante partageant ses valeurs humaines et environnementales. L'activité ne devra pas être bruyante afin de ne pas déranger le voisinage (maison).

Dans un courrier en date du 17 juin 2021, France Domaine donne un avis favorable pour une vente au prix de 28 €/m² HT, soit un total de 62 216 € HT.

L'engagement de la communauté de communes à vendre le terrain aux conditions ci-dessus énoncées est accordé pour un délai maximum de 18 mois à compter de la date de la présente délibération. A l'échéance fixée, si l'acte authentique de transfert de propriété n'est pas conclu, cet accord sera caduc et la présente délibération sera tacitement abrogée.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** la vente, zone Eurolacq 2, du lot 3E d'une superficie de 2 222 m², situé sur la parcelle cadastrée ZI 78p sur la commune de Labastide Monréjeau, à la SCI BESOAK ZABALIK ou à toute société représentée par M. Didier GRACIEN,
- **de fixer** le prix de vente à 28 €/m² HT,
- **de prendre acte** du délai de 18 mois accordé pour réaliser le transfert de propriété,
- **d'autoriser** son Président, en cas de besoin, à déposer les demandes d'urbanisme nécessaires à la conduite de ce projet (déclaration préalable, permis d'aménager modificatif de la zone, demande de certificat d'urbanisme, permis de construire, etc.),
- **d'autoriser** son Président à signer l'acte de vente et tous documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Patrice LAURENT

